

# Prix national arturbain.fr 2021 : «La régénération urbaine des franges de villes, bourgs et villages»

<b>Maîtrise d'ouvrage:</b>	Ville de Besançon
<b>Responsables:</b>	Anne VIGNOT, Maire de Besançon, Présidente du Grand Besançon / Bastien FIORI, Chef de projet Aménagement Urbain Lydie CHAMBLAS, Paysagiste concepteur, mandataire de la maîtrise d'oeuvre du Parc, MAP Métropole Architecture Paysage
<b>Présentateur:</b>	Aurélien LAROPPE, élu en charge de l'urbanisme pour la Ville de Besançon et au sein de Grand Besançon Métropole Communauté Urbaine
<b>Propriétaire du site / Décisionnaire:</b>	Ville de Besançon
<b>Description de l'opération:</b>	L'aménagement du parc de la Rhodiacéta s'inscrit dans le cadre de la requalification de la friche industrielle des Prés de Vaux, un site de 22 ha en amont de la Boucle du Doubs, centre historique de Besançon. Ce site a été le témoin d'une aventure industrielle textile du XIXème et XXème siècle et un site d'innovations techniques, sociales et culturelles exceptionnelles. L'histoire industrielle s'est achevée avec la fermeture de la Rhodiacéta en 1982. Pour la requalification de ce site, nous avons travaillé sur le déjà-là pour révéler le «génie du lieu» et son histoire. <b>L'enjeu était de faire émerger un projet partagé par les différents acteurs de ce site en intégrant les habitants et les nouveaux usages afin de construire un «parc post-industriel»; un nouveau lieu nourri de la mémoire du site et de sa dynamique propre.</b>
<b>Equipe pluridisciplinaire:</b>	Direction de la culture de la Ville, pour la recherche iconographique, collecte de témoignages et écriture du parcours patrimonial  Maîtrise d'oeuvre: MAP Métropole Architecture Paysage (Paysagiste concepteur et Architecte) / CABINET MERLIN (BET VRD) / COLLECTIF PAR ICI! (Designer réemploi / Signalétique) / SYNAPSE (Structure et Economiste)  Les AMO: ARTELIA (Loi sur l'eau et ATTES LNE) / AEU Atelier d'Ecologie Urbaine (Pollution des sols) / GEOROUTE (Expert Géomembranes) / GEBOA (Structure) et ALPES CONTROLES (Structure et Contrôle technique) / PMM (OPC)  Les entreprises: COLAS/HEITMANN (VRD) / OUDOT (Serrurerie, Réemploi) / FCE (Plantations) / COTEB-CODIEL (Electricité)

## Le parc de la Rhodiacéta - Un parc post-industriel

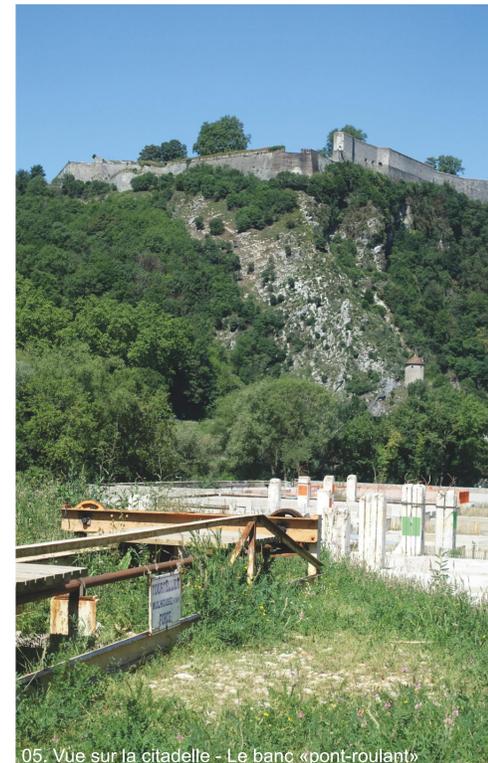
### Régénération urbaine emblématique de la friche industrielle des Prés de Vaux - Besançon (25)



> 09. Les usages



01. Le jardin empreinte



05. Vue sur la citadelle - Le banc «pont-roulant»



02. Plan masse projet



03. Vue aérienne - après



04. Vté aérienne - avant



06. Le jardin sonore



07. Butte paysagère



> 08. Le réemploi

#### Qualité architecturale

- Ouvrir sur le quartier
- Faire tomber le mur d'enceinte de l'usine
- Créer deux places
- Signifier le parc par un élément paysager végétal fort
- Assurer une continuité avec les coteaux de Bregille, par l'implantation de buttes paysagères plantées de végétaux pionniers, annonciateurs de la reconquête du site (07)
- Ouvrir le site sur le Doubs et le grand paysage (05)
- Permettre un large dégagement visuel depuis l'entrée du site vers le Doubs et le grand paysage
- Faire entrer la rivière dans le site par la reconstitution d'une grève en pente douce permettant de retrouver la relation à la rivière, de ré-évaluer la baignade telle qu'elle était pratiquée au XIXème siècle (ancienne baignade militaire). Il s'agit de créer un rapport avec le Doubs unique à Besançon.
- La relation à la rivière se traduit également par la mise en valeur du tracé de sa courbe, par la géométrie de la nouvelle limite (démolition du mur de soutènement et déblais en pente douce jusqu'au quai et murs des bâtiments existants)
- La création de la plage et des buttes paysagères s'est faite par un jeu de déblais et de remblais.

#### Qualité de la vie sociale

- Nous avons travaillé sur le déjà-là, l'empreinte pour révéler le site et son histoire afin de créer des usages appropriés pour ce nouveau parc. Nous avons construit avec:
- un fragment d'usine des années 50 transformé en galerie, en mur de scène pour différents événements et dont le socle abritera le centre nautique
  - un immeuble début du siècle, témoin du départ de cette aventure industrielle, l'immeuble Chardonnet à requalifier en gîte d'étape
  - une grande terrasse permettant des usages multiples et événementiels accueillant notamment le vide grenier et le cirque (09)
  - des escaliers belvédères avec une mise en lumière scénographique de l'escalier
  - des jardins empreintes: l'utilisation de l'arase des bâtiments pour créer des lieux en bas-relief: des chambres de verdure. Ces jardins thématiques pourront accueillir de nombreux usages: performances artistiques, skate-park, repos... (01-06)
  - la re-création du «jardin du directeur» autour de quelques grands érables negundo
  - la mise en valeur des grafs «historiques» - les graffeurs continuent à oeuvrer sur site
  - la récupération et le réemploi d'éléments emblématiques pour construire sol, équipement, mobilier urbain, signalétique historique constituant le parcours patrimonial (08)
  - Un projet partagé: organisation de réunions publiques pour prendre en compte les usages (avec les habitants et les anciens salariés de l'usine) et d'ateliers participatifs sur le réemploi (création de mosaïque de sol)

#### Respect de l'environnement

- Une démarche s'appuyant sur l'histoire de ce site ne peut être que durable en favorisant notamment le réemploi sur place.
- Le réemploi:
- Intervention sur le chantier de démolition afin de travailler avec l'entreprise pour récupérer certains matériaux et éléments
  - Réemploi d'éléments de l'ancienne usine pour réalisation du mobilier urbain, de la signalétique, totems (08) - Réutilisation des pierres du mur d'enceinte démolie pour la réalisation du mur gabion
  - Réemploi de matériaux - Création de la plage et de butte paysagères par un jeu de déblais/remblais - aucune évacuation hors site - Gestion des bétons pollués sur site dans le respect des normes et validation des process de gestion par des spécialistes. (07)
  - Jardins thématiques permettant une gestion alternative des eaux pluviales: «jardins filtrants» - noues paysagères
  - Création de réserves de biodiversité (non accessibles au public)
  - Conservation d'arbres existants selon leur état (Etudes phytosanitaires réalisées) et plantation de végétaux pionniers et annonciateurs de la reconquête du site (saules et bouleaux) - la nature reprend ses droits au fil des années